



Le 15 novembre 2021, à 18 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL), légalement convoqué, s'est assemblé à la Salle Emmanuel Chabrier de la commune de la Membrolle-sur-Choisille, en séance ordinaire, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS, Président.

Présents :

M. Sébastien MARAIS, M. Bertrand RITOURET, M. Antoine TRYSTRAM, M. Emmanuel DUMENIL, Mme Régine HINET, Mme Joëlle DANIEL, M. Michel HIRTZ, M. Régis SALIC, Mme Caroline BOILLE, M. Arnaud TURMINEL, Mme Marie-Christine DE SAINT SALVY, Mme Céline DELAGARDE, Mme Sylvie POINTREAU, M. Didier THÉMÉ, M. Benoit BARANGER, Mme Nathalie GUENAU, M. Guillaume TOUSSAINT (suppléant).

DATE DE LA CONVOCATION

5 novembre 2021

DATE D’AFFICHAGE

5 novembre 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 33

Présents :
17

Pouvoir(s) :

M. Cédric DE OLIVEIRA a donné pouvoir à M. Bertrand RITOURET.
M. Philippe CLEMOT a donné pouvoir à M. Sébastien MARAIS
M. Gérard DAVIET a donné pouvoir à Mme Régine HINET.
M. Bruno FENET a donné pouvoir à M. Emmanuel DUMENIL.

Absents excusés :

Mme Hédia GHANAY, M. Ludovic BOURDIN, Mme Karine BARTHELEMY, Mme Mélanie FORTIER, M. Michel GILLOT, Mme Armelle AUDIN, Mme Betsabée HAAS, Mme Isabelle MELO, Mme Pascale DELAUNAY, M. Jacques LEMAIRE, Mme Axelle TREHIN, M. Christophe LOYAU-TULASNE.

Secrétaire de séance : M. Arnaud TURMINEL

DELA 037 151 012 / 2021 – 5.2

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE : Adoption du Règlement intérieur du Comité syndical

Le Comité Syndical

Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 et la loi NOTRe du 7 août 2015 qui apportent un certain nombre de modifications au fonctionnement de la démocratie locale,

Vu les articles L. 2121-8 et L. 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport présenté,

Vu les votes : POUR :21....., CONTRE :0....., ABSTENTION :...0...

Considérant que l'assemblée délibérante doit établir son règlement intérieur conformément aux articles L. 2121-8 et L. 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Décide

Article 1 : d'adopter le règlement intérieur joint en annexe.

Pour extrait certifié conforme
La Membrolle-sur-Choisille, le 16 novembre 2021

Le Président,
Sébastien MARAIS

26 NOV. 2021

ANVAL
(Syndicat Mixte des Affluents
Nord Val de Loire)
Siège social : Place de l'Europe
37390 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE